

Copie
Cuttcha le 24/6 Mai 1873.

à l'Honorable M^e le Président
de la Com. C. op. du Bas Damale
à Tultsch.
Monsieur le Président.

Je soussigné Constanty Boukvala, m'offre
à livrer devant la rive du Damale à Tultsch Mille Steingers
(mesure de la Commission) de pierres de la vieille Tultsch, à raison
de Cent trente piastres la Stenger; sous les conditions suivantes:

- 1^o Des demain jour de l'engagement, jusqu'au 25 Septembre
prochain, que les mille Steingers soient livrées.
- 2^o Qu'une avance en espèces me soit faite de F.T. Deux Cent,
m'engageant de mon côté à donner un garant solvable.
- 3^o Que tous les mois la livraison soit évaluée et que de 20%
me soit retenue au paiement à titre de dépôt.
- 4^o Que la poudre nécessaire à ce service, me soit vendue par
le Gouvernement au prix d'usage à raison de Douze
piastres l'ocque.
- 5^o Que je sois affranchi des droits de la Municipalité
et de tout autre obstacle.

Qu'au plus tôt ~~que~~ la livraison complète au terme
sus-mentionné, que le Solde me soit payé immédiatement.
En cas contraire, si je ne satisfais pas
mes conditions, je m'engage de prendre à ma charge
les conséquences préjudiciables.

Devore Seintem

Sigⁿé: Constanty Boukvala

C4040